

## > Gros plan sur les factures d'eau

La commune de Félines-Minervois achète l'eau à la Communauté de communes (qui vient de l'augmenter de 6 centimes le m<sup>3</sup> au dernier conseil communautaire), sur la base d'un compteur installé maintenant à la sortie des bassins. Le tableau ci-dessus précise le prix du m<sup>3</sup> et de l'abonnement décidés par la Commune (la redevance assainissement n'est pas exigible pour les compteurs de jardin). Les lignes grisées du tableau sont des taxes ajoutées par l'Etat et reversées intégralement à l'Agence de l'eau.



> Opération Coupe de bois  
La campagne des coupes de bois sur la commune est renouvelée cet hiver selon les mêmes conditions que l'an dernier. 25 lots ont été attribués cette année. A la demande de Guy Sabarthès et des chasseurs, le maire a engagé l'entretien des chemins de «la Matte» par les employés de mairie..



> Campagne Débroussaillage

Il s'agit d'une mesure de prévention contre les incendies de forêt qui contribue à la sécurité des personnes et des biens. Cette mesure est une loi.  
Une action d'information par l'ONF a eu lieu auprès des propriétaires en expliquant le caractère obligatoire autour des habitations et installations situées à moins de 200m de forêts ou garigues.

> Chasse et Location de terres

D'autres demandes de location de terres ont été déposées à la mairie. Avant de prendre une décision en conseil, le maire a demandé à Guy Sabarthès d'approfondir le système de ces locations en tenant compte de la perspective d'installation d'un berger sur la commune et en concertation avec les services de la Direction Départementale de l'Agriculture partenaire interrogé. Le syndicat des chasseurs et le bureau de la diane est consulté pour avis avant chaque location.

> Félines : Commune partenaire du Parc Régional du Haut Languedoc

Dans le cadre de la modification du périmètre du Parc du Haut Languedoc, le président du Parc, le maire de Saint-Amans-Soult et son Vice Président se sont déplacés à Félines. Ils ont été reçus par le maire et Anne Cabrié, 1ère adjointe. Après avoir pris connaissance des richesses patrimoniales et culturelles de notre territoire, ils nous ont proposé le statut de village associé, partenaire des communes du PARC, bénéficiant ainsi d'intéressantes retombées touristiques.

Détail de la facturation	Hors Taxe
Forfait compteur	10,67 €
Redevance eau	1,40 €/m <sup>3</sup>
Redevance assainissement	0,50 €/m <sup>3</sup>
Redevance pollution	0,076 €/m <sup>3</sup>
Réseaux de collecte	0,052 €/m <sup>3</sup>

La commission «Finances et Urbanisme» mènera pour le budget 2010 une réflexion autour de la tarification variable du prix de l'eau afin de pénaliser les gros consommateurs, d'inciter à la modération et de favoriser socialement les petits consommateurs.

## Eaux Usées

- Le rapport trimestriel de SATESE indique que les 3 stations d'épuration de la commune fonctionnent correctement. (rapport à la disposition de la population en Mairie)

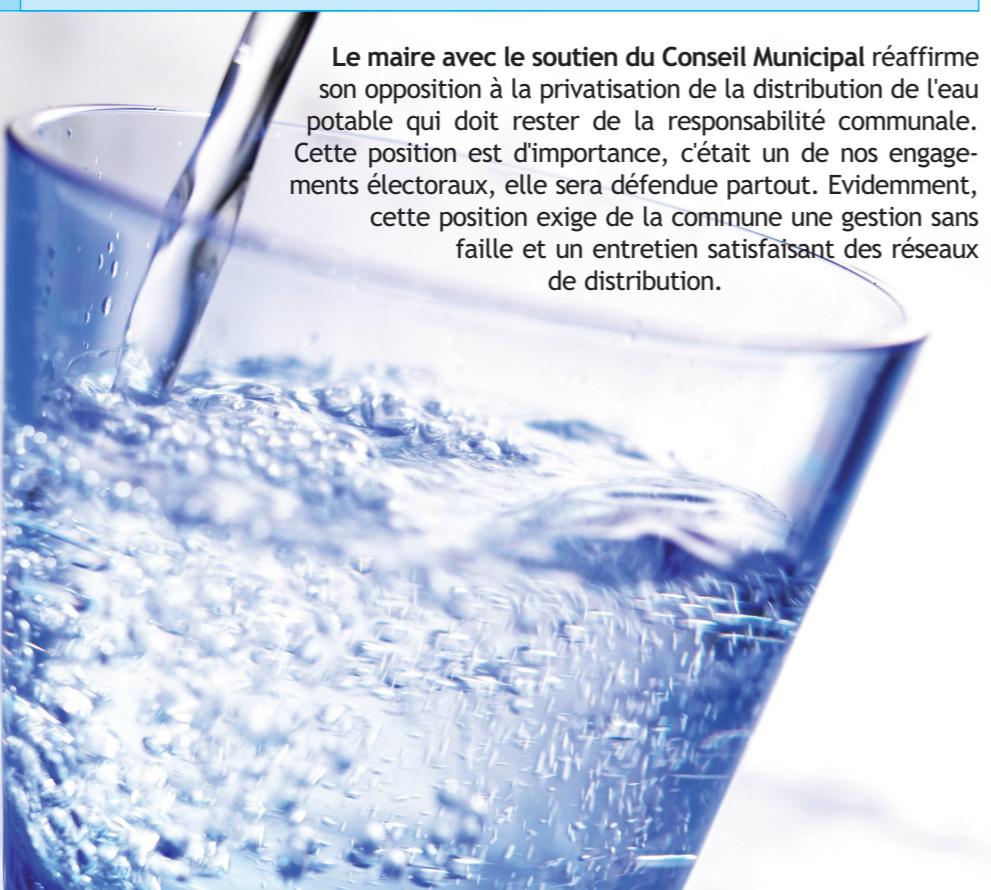
## Eau potable

### Rapport d'analyse

Le responsable du service de Chimie Minérale indique le 18 décembre 2009 concernant l'eau potable de la commune de Félines-Minervois : « *Les éléments recherchés sur cet échantillon respectent les exigences de qualité (limites et références) des eaux d'alimentation (Code de la Santé Publique).* »

Les bassins d'eau potable seront gérés par l'agence de l'eau de la CDC du Minervois.

A la demande de la communauté de commune, le conseil municipal a accepté par délibération de transférer la gestion des bassins d'eau potable à la communauté, mais en a conservé la propriété.



Le maire avec le soutien du Conseil Municipal réaffirme son opposition à la privatisation de la distribution de l'eau potable qui doit rester de la responsabilité communale. Cette position est d'importance, c'était un de nos engagements électoraux, elle sera défendue partout. Evidemment, cette position exige de la commune une gestion sans faille et un entretien satisfaisant des réseaux de distribution.



# Félines-Minervois

## > Editorial du Maire

Les associations font leur repas de fin d'année, leur petite maison au-dessus de la bibliothèque est en travaux, la poste va être repeinte et la caserne est finie. Les travaux Route de Brama débutent dans quelques jours. Le village s'est retrouvé autour d'un réveillon de 1er de l'an à nouveau rassembleur, l'école se remplit et la nouvelle organisation autour de la petite enfance est en place. Nous organisons la constructibilité des terrains entre les lotissements «Condamine» et «la Régus»; vous pouvez avoir le haut-débit chez vous et... malgré la neige et le vent, nous avons eu de l'électricité (ouf!).

J'ai l'impression que le village s'éveille, il mobilise les projets personnels et les forces nécessaires à son renouveau. Dommage que la crise ralentisse les ardeurs. La crise et son cortège de difficultés. Le revenu viticole n'a jamais été aussi bas, ne parlons pas de la retraite agricole... ou des revenus sociaux... même le revenu du travail n'est pas glorieux.

Nous ferons tout ce qui nous sera possible pour aider; la solidarité municipale n'est pas un vain mot, elle s'exerce déjà discrètement, comme il se doit, mais concrètement.

Le budget, élément important de solidarité, jouera son rôle social. Nous ne laisserons personne se «débrouiller» tout seul avec ses problèmes.

L'objectif n'est plus seulement le développement des biens matériels (pour ceux qui n'ont que peu de choses, il y a encore à faire!) mais la recherche de la compréhension des autres et des formes nouvelles de l'amitié. C'est le sens de mes vœux pour 2010.

Bona annada, feliz año nuevo, gutes neues Jahr, gelukkig nieuwjaar, happy new year.

Bonne année.

Jean-Pierre Pastre

P.S. Nous venons de vivre un weekend de mauvais temps, je pense que vous serez d'accord pour m'autoriser à féliciter en votre nom le personnel municipal pour son activité dévouée et salée.

## > Veillée de Noël à l'église



Cette année encore, sous la responsabilité de Jean-Pierre Amen, des professeurs du conservatoire de Carcassonne ont donné un concert de musique classique à l'église. Malgré le froid hivernal, nombreux ont été les spectateurs de Félines et d'ailleurs à venir se régaler de musiques de grands compositeurs inspirées du thème de Noël. En guise d'intermède, Michel Decors offrait au public une lecture de son adaptation en occitan de la «Petite fille aux allumettes». Morceaux de musique classique, Noëls baroques, conte populaire et vin chaud : une bien agréable veillée de Noël selon la tradition languedocienne.

## > Divertissement pour les aînés



Eliane Galtier et les membres de la commission sociale ont offert aux aînés une après midi récréative avec le groupe de danse folklorique «Les mainatges de Montréal».

Une trentaine de danseurs vêtus de costumes traditionnels ont dansé pendant plus de 2 heures au son de l'accordéon, du graïle et du tambour. Le spectacle, gai, varié et authentique a fait l'unanimité auprès de nos aînés. L'auditoire ravi et enjoué fut invité à partager avec le Maire et les conseillers présents blanquette et chouquettes pour clôturer ce moment de folklore et de convivialité.

Le maire et ses conseillers municipaux présenteront leurs voeux pour l'année 2010 à tous les Félinois vendredi 22 janvier à 18h30 au foyer.



# Brèves

> Bonne retraite « Mamie » !  
C'est avec beaucoup d'émotion que le départ à la retraite de Marie-Thérèse Perez, Atsem de maternelle, nous avons procédé à des changements concernant le personnel municipal travaillant à l'école. Deux postes ont été créés et pourvus.



> Le Noël des employés municipaux :



Un petit ballotin de chocolats et un apéritif attendaient l'ensemble du personnel municipal dans la salle du conseil le 23 décembre. Le Maire et les élus présents, après avoir souhaité de joyeuses fêtes au personnel, présentaient les nouveaux employés et les encourageaient à pratiquer le travail d'équipe en accord avec le projet municipal, au service de la population du village.

> Maison des Associations :  
Les employés municipaux se sont mis au travail pour restaurer



l'appartement au dessus de la Poste destiné à devenir le siège des associations du village, espace à mutualiser et à partager, avec un fonctionnement autonome.

## > Nouvelle équipe à l'école

Suite au départ à la retraite de Marie-Thérèse Perez, Atsem de maternelle, nous avons procédé à des changements concernant le personnel municipal travaillant à l'école. Deux postes ont été créés et pourvus.



**Françoise Galasso**  
Nommée sur le poste  
d'ASTEM dans la classe de  
maternelle-CP



**Christine Hör**  
Responsable des services  
de garderie et de cantine



**Mathilde Paicheler**  
Aide à la cantine et  
responsable de l'Agence  
Postale

## > Gaderie et Cantine

**HORAIRES GARDERIE** matin : 7h45 - 8h50 / soir : 16h30 - 18h30

- Pour répondre aux normes de sécurité des locaux, nous ne pourrons accepter à la cantine plus de 18 enfants.
- Nous demandons aux parents de bien vouloir prévoir l'inscription de leur enfant à la cantine une semaine à l'avance afin d'organiser le service et de gérer les sur-effectifs le cas échéant.
- Une réflexion sur la politique tarifaire sera menée pour le budget 2010 au sein de la commission «Education».

Toutes les modifications au fonctionnement de la cantine ou de la garde-rie sont réalisées en concertation avec l'association des parents d'élèves (APEF).

## > La poste à besoin d'un coup de neuf

Le local de l'Agence Postale va être rénové. La porte d'entrée sera changée, les murs repeints ... un petit coup de neuf dans les locaux afin de rendre plus agréables les services dans cet important espace d'accueil.

Les horaires restent inchangés.

Lundi - mardi - jeudi et vendredi : 13h30-16h30 / Mercredi : 9h-12h

## > Un nouveau local pour les "Cousettes"

Surprises... furent nos couturières ... !

Le Maire et Eliane Galtier sont allés chercher ces dames le 1er mardi de l'année dans leur local exigü à côté du foyer pour leur faire découvrir le nouvel espace mis à leur disposition pour pratiquer plus confortablement leur activité de loisir. L'ancien bureau du cellier leur est dorénavant consacré.



## > Finance : récapitulatif des subventions obtenues pour 2009

Opérations	Montants des subventions attribuées en 2009	Organismes financeurs
Caserne	140 000€ 79 000€	Département Etat*
Photovoltaïque	16 900€ 16 900€	Europe
Etude de faisabilité	3 000€	Région
Hérault Energies Isolation des bâtiments communaux	5000 €	Département
Aménagement Place Neuve	40 247€	Département
Transfert des jeux des enfants	17 085€	Département
Subventions patrimoine et voirie (carrefour Borreda + voirie lotissement "La Régus")	31 000€	Département
Aménagement urbain (Etude aménagement du centre du village)	6 000€	Département
<b>TOTAL</b>	<b>355 132€</b>	

\*Il est intéressant de remarquer l'intervention importante de l'Etat en subventions exceptionnelles pour la rénovation de la caserne. Le fait est rare...

La commune a réussi à obtenir un montant considérable de subventions pour cette année 2009. Elles proviennent essentiellement du Conseil Général de l'Hérault. Aussi, apparaît-il important de dire notre hostilité aux dispositions du projet de réforme du gouvernement qui menacent l'avenir des communes rurales, l'avenir des départements et affaiblissent les territoires et leurs représentants.

En conséquence, le conseil municipal de Félines a voté à l'unanimité la délibération de soutien à L'AMRF (Maires Ruraux de France) afin que:

- la commune rurale reste la cellule de base de la démocratie et un échelon de proximité favorisant efficacité et réactivité
- l'intercommunalité ne devienne pas le vecteur de la disparition des communes rurales
- la réforme de la taxe professionnelle ne réduise en aucun cas les ressources directes et indirectes que la commune perçoit grâce à elle.
- Toutes réformes fiscales garantissent aux communes rurales des ressources suffisantes et pérennes pour assumer leurs compétences et réduire les inégalités entre les territoires.

## > Achat de véhicules

Le C15 et l'express sont en fin de vie, le conseil a donc étudié la nécessité de procéder à leur remplacement. Il a été décidé d'acheter 2 véhicules neufs de la marque DACIA pour la somme de 17 460 € TTC pour les 2 véhicules. Ils sont garantis 3 ans, pièces et main d'œuvre.

Pourquoi du neuf ? Pour plusieurs raisons :

> Faire des économies du point de vue des dépenses de réparations qui, après vérification, sur les 6 dernières années, représentent pour les 2 véhicules actuels, une moyenne de 2 900 € annuel.

> Le prix de l'occasion pour des véhicules récents de ce genre (dans la marque Renault ou Peugeot) est excessivement cher, de l'ordre de 8 000 € par véhicule.

> Il a été regardé la possibilité de racheter des véhicules mis aux enchères par les services de la poste mais ce sont des véhicules qui ont un nombre important de kilomètres, qui pour les plus récents, ont été immatriculés en mars 2003, entraînant donc un risque important d'avoir des réparations dans un futur proche.



Dacia Pick-up



Dacia Logan Van

Le montage financier qui en découle permet en 3 ans (en ne faisant des économies que sur les réparations) de financer la différence entre le prix du neuf et celui de l'occasion.

Prix des 2 voitures :	17 460 €
Prime à la casse :	- 2 000 €
Remboursement de TVA :	- 2 170 €
Total net à financer :	13 290 €

# Brèves

> La caserne est terminée et opérationnelle....



> Et la «tirelire» fonctionne !  
Le compteur d'électricité photovoltaïque est installé depuis le 23 décembre. Il comptabilise l'électricité produite et revenue à ERDF au prix de 60 centimes le kw/h.



> Le conseil et les propriétaires du bas du village acceptent la PVR

L'aménagement en terrains constructibles des terres privées situées entre les lotissements «Condamine» et «Régus» sera fait sur le principe de l'association PVR (Participation pour Voirie et Réseaux). Cette organisation permet à la municipalité de percevoir des propriétaires de terrains nouvellement desservis par un aménagement, une contribution au financement des travaux de voirie et réseaux.

> Le projet de logements aidés avance.

Hérault Habitat a acheté 2600m<sup>2</sup> de terrain à côté de la cave coopérative à la SCA Vignerons de La Livinière afin d'y construire 6 logements aidés. Le 3 février aura lieu à Montpellier au siège d'Hérault Habitat une réunion en présence du maire avec tous les partenaires associés au projet. Elle déterminera le calendrier et le programme de déconstructions.

